

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 7 JUIN 2022

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Étienne-de-Beauharnois tenue le mardi 7 juin 2022 à 18h30 à la salle du conseil située au 489, chemin Saint-Louis à Saint-Étienne-de-Beauharnois.

Sont présents à cette séance les membres du Conseil Martin Couillard, Benjamin Bourcier, Jacques Giroux, et Mathieu Mercier, sous la présidence de monsieur le maire Martin Dumaresq, formant quorum.

Messieurs les conseillers Guy Lemieux (absence motivée) et Guy Gendron sont absents.

Mme Isabelle Dion, directrice générale et greffière-trésorière assiste également à cette séance.

Les avis de convocation de la présente séance ont été dûment signifiés conformément à la Loi.

RÉSOLUTION NO 22-118

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Mathieu Mercier
Appuyé par M. Benjamin Bourcier
Et unanimement résolu

Que la séance extraordinaire du 7 juin 2022 soit et est ouverte à 18h40.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 22-119

EMBAUCHE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE

ATTENDU le besoin immédiat d'embaucher une adjointe administrative pour remplacer temporairement une adjointe administrative;

ATTENDU les besoins en ressources humaines pour accomplir diverses tâches administratives de complexités variables en lien avec la direction générale, le greffe et la trésorerie;

ATTENDU le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre;

ATTENDU la nécessité de recruter une personne possédant une expérience pertinente et idéalement les qualités professionnelles suivantes : la polyvalence, l'autonomie, la capacité d'adaptation, l'esprit d'équipe et d'initiatives, le sens de l'organisation et des responsabilités, le discernement, la gestion du temps et des priorités, la courtoisie, la diplomatie et l'entregent;

ATTENDU la réception de la candidature de madame Luce Goyette;

ATTENDU l'intérêt, la disponibilité immédiate, les compétences et les qualités de la candidate;

ATTENDU la recommandation émise par la directrice générale et greffière-trésorière;

En conséquence,

Il est proposé par M. Martin Couillard
Appuyé par M. Benjamin Bourcier
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à embaucher madame Luce Goyette au poste d'adjointe administrative jusqu'au 31 décembre 2022 et selon les recommandations émises quant au salaire et aux conditions de travail.

ADOPTÉE

RÉSOLUTION NO 22-120

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Jacques Giroux
Appuyé par M. Mathieu Mercier
Et unanimement résolu

Que la séance extraordinaire du 7 juin 2022 soit et est levée à 19h30.

ADOPTÉE

Martin Dumaresq
Maire

Isabelle Dion
Directrice générale et
greffière-trésorière